



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE


ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-03 RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE

Avis public est par la présente donné que le règlement numéro 2021-05 modifiant le règlement 2021-03 relatif à la gestion contractuelle a été adopté lors de la séance ordinaire du 17 janvier 2022.

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, au bureau municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

Ce règlement entre en vigueur dès la publication de son adoption.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 21^E JOUR DU MOIS DE JANVIER 2022.




Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 21^e jour du mois de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de janvier 2022.



Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière